

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

16 mai 2014 – n° 01
140045

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 AVRIL 2014**

En application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,
le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 18 avril 2014 est :

ADOPTE PAR 28 VOIX POUR

Contre : 7 (M. CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
O. TURAN - C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



[Signature]
David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 16 mai 2014

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 35

Procuration 0

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
